



#1 - Brève de négo sur le travail – saison 3

15 avril 2016

Négociation sur l'organisation du travail à EDF SA **Exigeons une véritable rénovation du travail et un changement culturel !**

Souvenez-vous ! Depuis des années, la CFE Energies demande d'ouvrir des négociations dans l'entreprise et dans les métiers pour **revoir et moderniser nos organisations de travail et nos fonctionnements**. Une première étape a enfin été franchie en février dernier avec la négociation d'un accord national sur le télétravail pour l'ensemble des salariés. Vendredi 15 avril 2016 : une seconde étape est engagée avec l'ouverture de la négociation d'un accord cadre à EDF SA sur l'organisation du travail. Cette négociation sera suivie de concertations ou négociations dans les métiers. **Pour la CFE Energies, cette négociation doit avoir pour ambition, à terme, de repenser le travail à 100 %, de mettre fin au dogme stérile du présentéisme et de faire évoluer les modes de management, à tous les niveaux !**

UN DIAGNOSTIC SANS APPEL QUI INTERPELLE !

Les résultats des enquêtes My EDF menées depuis 4 ans le démontrent : **à EDF SA, 50% des salariés ne sont pas satisfaits de l'organisation collective du travail**. EDF SA est sur ce sujet **en net décalage** avec les résultats observés dans les grandes entreprises comparables. C'est ce que confirme la dernière enquête menée par la CFE-CGC auprès de ses adhérents en 2014.

DES ATTENTES FORTES DES SALARIES ET DES EVOLUTIONS A PRENDRE EN COMPTE

Volonté de redonner du sens à son travail, de faire ce qui est utile, de retrouver du temps, besoin de responsabilisation et de marges de manœuvre dans son travail, d'autonomie dans l'organisation de son temps de travail, évolution des modèles familiaux, aspirations à mieux concilier vie professionnelle et vie personnelle, développement du numérique,... Les évolutions sociétales et les attentes des salariés sont nombreuses et doivent conduire, **sur le fond**, à revoir et moderniser nos organisations et nos fonctionnements.

NON AU PRESENTEISME ! Forfait-jours, travail occasionnel à distance, télétravail = AUTONOMIE dans l'organisation du temps de travail. La mise en oeuvre de ces nouveaux accords nécessite un **changement culturel et une évolution profonde des modes de management** dans l'entreprise, à tous niveaux.

REPENSONS NOS ORGANISATIONS ET NOS FONCTIONNEMENTS POUR PLUS DE PERFORMANCE ET DE BIEN-ETRE AU TRAVAIL : PASSONS DES DISCOURS AUX ACTES !

Retrouvez au verso les thèmes sur lesquels la CFE Energies fera des **propositions concrètes** tout au long de la négociation.

Reconnaissons-le, le premier projet d'accord proposé ne manque pas de bonnes intentions... **La CFE Energies demande à la Direction de traduire concrètement le chantier « innover, simplifier, responsabiliser » de CAP 2030 et de s'engager sur des objectifs clairs et des actions fermes.**

Prochaine réunion de négociation prévue le 23 mai 2016



REVOYONS L'ORGANISATION COLLECTIVE DU TRAVAIL DE FOND EN COMBLE, **AU PLUS PRES DES EQUIPES ET AU QUOTIDIEN**, EN REINTRODUISANT LA CONFIANCE DU PLUS HAUT NIVEAU DE MANAGEMENT JUSQU'AU TERRAIN.

REDEFINISSONS NOS FONCTIONNEMENTS AFIN **D'AMELIORER LE BIEN-ETRE AU TRAVAIL** POUR TOUS LES SALARIES ! INTRODUISONS ET METTONS EN PLACE DES ORGANISATIONS DU TRAVAIL **INNOVANTES ET MODERNES** ! DONNONS AUX MANAGERS ET A LEURS EQUIPES LES **MARGES DE MANŒUVRE** DANS L'ORGANISATION COLLECTIVE ET INDIVIDUELLE DU TRAVAIL ! PERMETTONS A CHACUN **D'ETRE RESPONSABLE FACE A SES OBJECTIFS** EN LUI DONNANT **L'AUTONOMIE ET LES DEGRES DE LIBERTE** POUR LES ATTEINDRE AU MIEUX !

SOYONS CREATIFS ! LES CHAMPS SUR LESQUELS ON PEUT AGIR SONT VASTES !

